

Mécanique Auto - CAP MV –

Option : Véhicules Légers - Blocs 1 & 2

Programme de formation détaillé

Contexte et présentation de la formation

Le mécanicien automobile :

- Intervient sur des véhicules de particuliers modernes mais aussi sur des véhicules anciens (de collection ou youngtimers).
- Participe au diagnostic (repérer un dysfonctionnement et identifier les éléments défectueux), réalise une maintenance périodique (effectuer les contrôles, remplacer des éléments, vérifie les niveaux, procède à une maintenance corrective (réparer et régler des éléments)).
- Exerce en atelier, seul ou dans de petits garages ou chez des concessionnaires. Le mécanicien travaille en général dans des positions inconfortables, debout ou à genoux, au contact de graisses, lubrifiants, vapeurs d'essence et autres produits toxiques.
- Doit être rigoureux, méthodique, précis, débrouillard et habile ; avoir le sens de l'observation et envie d'apprendre pour être opérationnel sur les nouvelles technologies ; savoir lire des plans et se repérer dans l'espace.



Le contenu de cette formation est basé sur le référentiel de certification du CAP Maintenance des Véhicules (MV) : Option : Véhicules Légers (RNCP40997)** , en particulier sur les blocs de compétences n°1 et n°2.

* Organisme certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

** Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2030

Public et Pré-requis

Toute personne souhaitant réinvestir les compétences acquises dans le cadre de cette formation professionnelle, conformément à l'Article L6311-1 et à l'Article L6323-6 du Code du Travail et qui satisfait aux pré-requis listés ci-après :

- Avoir un minimum de connaissances sur le métier visé et un projet professionnel en lien avec la formation
- Être suffisamment autonome pour se présenter en candidat libre à l'examen : niveau en français suffisant, autonomie pour entretenir et développer les compétences acquises en formation et s'inscrire à l'aide de la procédure fournie par nos soins.
- Ne pas avoir de contre-indications médicales avec l'exercice du métier

Objectifs de la formation

Cette formation a pour objectifs de permettre au stagiaire de :

- Appréhender concrètement le métier de mécanicien automobile
- Mettre en pratique les techniques d'entretien et de maintenance des Véhicules Légers
- Acquérir les compétences visées par le bloc 1 du référentiel du CAP : Réaliser l'entretien périodique des véhicules
 - Organiser un entretien périodique
 - Identifier les anomalies dans le cadre d'un entretien périodique
 - Réaliser les opérations de remplacement, d'ajustement dans le cadre de l'entretien périodique
 - Apporter des conseils techniques à la clientèle sur l'entretien du véhicule
- Acquérir les compétences visées par le bloc 2 du référentiel du CAP : Réaliser la maintenance corrective des véhicules
 - Préparer une intervention corrective
 - Réaliser le remplacement ou la réparation des composants
 - Réaliser le réglage des systèmes
 - Réaliser le contrôle qualité d'une intervention corrective
 - Réaliser le diagnostic de premier niveau

Contenu / Programme

Le programme est susceptible d'être adapté par le formateur. Il se peut donc que certains éléments du programme soient rapidement parcourus pour en approfondir d'autres.

Module 1 : Bases du métier de mécanicien

Gestion du poste de travail en sécurité

- Appréhender l'environnement professionnel et l'organisation du travail, en respectant les consignes d'hygiène et de sécurité (EPI)
- Vérifier et maintenir en état de fonctionnement des équipements (moyens de levage, outillages, appareils de contrôles)
- Identifier les risques d'origines électriques et adapter la mesure de prévention en fonction, notamment sur les véhicules électriques ou hybrides

Documentation et Réglementation

- Utiliser la documentation technique, les réglementations et normes, le carnet d'entretien et historique du véhicule, la base de données des dysfonctionnements récurrents (pannes répétitives), les bons de commande de pièces...
- Identifier les réglementations en lien avec le tri et traitement des déchets (ex : récolte huile, batterie...), les données techniques réglementaires nécessaires à l'intervention
- Identifier les règles de sécurité et la réglementation vigueur avec la manipulation des fluides frigorigènes

Diagnostic, Maintenance préventive (= entretien périodique) et curative (= maintenance corrective)

- Identifier et appliquer les méthodologies de l'entretien périodique et de la maintenance corrective
- Identifier les procédures et tests pour identifier les sous-ensembles les éléments ou fluides défectueux et établir un constat d'un dysfonctionnement, une anomalie
- Comparer les résultats des mesures, contrôles et essais avec les valeurs attendues décrites dans la documentation technique
- Analyser des pannes pour identifier les causes et les solutions

Module 2 : Systèmes moteurs - systèmes injection, carburation

- **Identifier le fonctionnement du système moteur thermique 4 temps et des éléments constitutifs** : pistons, cylindres, segments, vilebrequin, bielles, volant moteur, les soupapes et leurs commandes
- Appréhender la méthodologie de travail démontage & remontage d'un moteur (hors CAP mais possible suivant le niveau du stagiaire)
- **Identifier les éléments constitutifs du circuit de lubrification moteur** : pompe à huile, filtre à huile, reniflard, crépine
- **Identifier les éléments constitutifs des systèmes**
 - **Vilebrequin** : prise de mesure d'usure, contrôles et métrologie
 - **Embiellage**, pistons, cylindres
 - **Culasse, arbres à cames - Soupapes**, linguet, culbuteur, poussoir, rodage, rectification
- **Contrôler et effectuer les réglages moteurs** : serrage au couple, calage de la distribution, réglage jeux aux soupapes
- **Identifier le fonctionnement des systèmes d'injection** : relais pompe à essence, capteur volant, sonde lambda, pompe à essence...
- **Identifier le fonctionnement des systèmes de carburation** : simple corps, doubles corps, doubles corps jumelés
- **Contrôler et régler le système d'injection ou le carburateur sur les véhicules anciens**

Module 3 : Systèmes de transmission- boîtes de vitesse

- **Identifier les éléments constitutifs des systèmes Vidanges** : Vidange des systèmes moteur (carter sec / humide), boîte de vitesses, cardan, primaire, type et qualité des huiles de lubrification, joint spi, réglages...
- **Identifier les éléments constitutifs des systèmes embrayage et transmission** : à bain d'huile, à sec et type automobile, réparation des pièces défectueuses, réglage mécanique, purge des systèmes hydrauliques. Systèmes de transmission, chaîne, couronne, pignon, cardan, courroie, réparation, changement des pièces d'usure, réglages, entretiens. Colonne de direction, amortisseur
- **Identifier les éléments constitutifs des boîtes de vitesse** (manuelle, automatique, divers types de boîtes, Cotal, robotisées...)
- **Contrôler et effectuer les réglages sur une boîte de vitesse** manuelle (jeu des différentiel)

Module 4 : Systèmes train roulant – freins

- **Identifier les éléments constitutifs du train roulant** : démontage des roues avant / arrière, vérification / changement des roulements, amortisseur de couple, graissage, reconditionnement, réparation, pneumatique, suspension,
- **Identifier les éléments constitutifs des systèmes frein mécanique et hydraulique** :

Durée : 105h sur 15 jours en présentiel en continu ou en discontinu
+ (en option) 1 à 14 semaines en stage en entreprise

Dates : à définir

Effectifs : à définir

Horaires : à définir

(les horaires sont susceptibles d'être modifiés)

Lieu : à définir

Tarifs : 4250€ TTC



A noter : Il existe diverses

sources de financements (CPF, Pôle Emploi, OPCO...)

en fonction de votre situation ou celle de votre entreprise,

Consultez-nous pour en savoir plus.

service-clients@passpassion.fr

- Système frein hydraulique : changement des pièces défectueuses, changement des plaquettes, changement des durites, techniques de purge des systèmes
- Système frein mécanique type à tambour ou mâchoire : changement des pièces défectueuses
- **Contrôler et effectuer les réglages** : équilibrage, de la géométrie des trains roulant...

Module 5 : Système d'allumage et base d'électricité automobile

- **Identifier les principes de fonctionnement d'un circuit électrique, lire puis réaliser un schéma électrique**
- **Comprendre les principes de bases de la norme NF C18 550** pour effectuer des opérations d'ordre électrique sur des véhicules à motorisation thermique, électrique ou hybride en sécurité
- **Analyser le système d'allumage** : identification des éléments (allumage électronique, bobines collectrice, haute tension, bougies ...)
- **Contrôle de l'état et Régler le système d'allumage en utilisant les outils adaptés** (multimètre ; lampe témoin, lampe stroboscopique)
- **Identifier les composantes du système de charge** des différents types d'alternateur, le redressement avec les ponts de diodes, la régulation et les diodes zener
- **Contrôler la batterie**, les différents types de batteries et le système de charge
- **Assurer les contrôles avec la lampe stroboscopique, pannes et rechercher des pannes** : Composants électriques et électroniques, l'avance à l'allumage, l'avance variable mécanique et électronique, tous les périphériques, phares, stop, clignotants, jauge essence, capteur de température, relais de ventilateur...
- **Réaliser une intervention sur le circuit électrique** : sertir et protéger des cosses, dimensionner les fils, les fusibles en fonction du courant électrique

Module 6 : Qualité et commercialisation

- Identifier les points importants pour la restitution du véhicule et la préparation à la livraison (ex : équipements et accessoires montés conformément à la commande), l'obligation de traçabilité des pièces changées, les notions de contrôle qualité et de fidélisation client et de ventes additionnelles
- Contrôler la qualité à toutes les étapes de l'intervention
- Analyser les difficultés et les anomalies constatées afin de constituer une base de réflexion pour améliorer ses interventions
- Identifier les points clés pour équiper son atelier : choix du matériel, des fournisseurs... et communiquer avec la clientèle

Préparation aux examens et bilan de formation :

- Analyser des sujets* et se mettre en situation d'examen :
 - EP1 Réalisation de l'entretien périodique des véhicules
 - EP2 Réalisation de la maintenance corrective des véhicules
- Corriger pour savoir auto-évaluer son travail, comprendre ses erreurs, ce qu'il faut améliorer pour progresser
- Bilan de la formation et conseils pour la suite

* Le référentiel du CAP étant nouveau et applicable pour la session de juin 2027, il s'agira de sujets adaptés par les formateurs. Dans le Drive, vous aurez accès à des annales d'examens dont les sujets correspondent au référentiel du CAP qui court jusqu'à juin 2026, cf infos importantes page suivante.

En option stage en entreprise

Sur demande avant l'entrée en formation, nous pouvons intégrer à votre parcours : une ou deux périodes de stage en entreprise. Nous pouvons vous fournir 2 conventions de stage d'une durée de 7 semaines maximum chacune :

- Soit 1 convention = 7 semaines de stage maximum pour des semaines de 35h = soit max. 245h ;
- Soit 2 conventions = 14 semaines de stage maximum (2 x 7 semaines) dans 2 entreprises différentes = soit max. 490h (245h x2)

Il s'agit de périodes en milieu professionnel ou stages en entreprise non-rémunérés. Utiles pour développer vos compétences et enrichir votre réseau, les stages participent à la réussite de votre parcours de formation et de votre projet professionnel.

La recherche d'une ou plusieurs périodes en entreprise est à votre discrétion et relève de votre responsabilité. Pour vous aider, nous vous fournissons notamment un lien vers un site qui répertorie les entreprises accueillantes, il dispose d'un moteur de recherche par secteurs d'activité et par lieux. Vous pouvez effectuer une ou plusieurs semaines de stages dans toute entreprise vous permettant :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement ;
- de mettre en application les différentes techniques de bases du métier de Mécanicien auto

Important : Suite à l'arrêté du 26 mars 2025 portant création de la spécialité « maintenance des véhicules » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance, pour pouvoir s'inscrire au CAP :

- Une expérience professionnelle ou une période de stage en milieu professionnel est obligatoire pour tous les candidats.
- Votre stage ou votre expérience professionnelle dans le secteur de l'examen doivent être terminés et compter au moins 14 semaines au moment des premières épreuves, au plus tard début avril.

- L'expérience professionnelle ou les stages doivent être réalisés dans les 3 ans avant la session d'examen et terminés au plus tard début avril. Des justificatifs devront être fournis au rectorat lors de la confirmation d'inscription.

En principe, cette obligation ne devrait entrer en vigueur qu'à partir de la session d'examen de juin 2027 dont l'inscription sera en octobre 2026 pour les candidats libres.

Autres informations importantes :

- Pensez à prendre une tenue de travail confortable et des chaussures de sécurité

Pour l'année 2026, deux référentiels de CAP vont cohabiter. Concrètement, votre examen dépendra de la date à laquelle vous allez vous inscrire à l'examen.

- **En vous inscrivant en octobre 2025 pour passer l'examen en juin 2026**, vous devriez passer l'examen sous l'ancien référentiel : <https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/index44dd.html>, 2 épreuves professionnelles :
 - EP1 Préparation d'une intervention de maintenance, Coeff 6, durée 4h épreuve pratique
 - EP2 Réalisation d'interventions sur véhicule, Coeff 7, durée 4h épreuve pratique

Conseil pour l'inscription et passage de l'examen : Concrètement les 2 épreuves sont très liées, l'EP1 est le travail préparatoire de l'EP2, il est donc utile de se présenter aux deux épreuves en même temps.

- **En vous inscrivant en octobre 2026 pour passer l'examen en juin 2027**, vous passerez l'examen avec le nouveau référentiel : https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/CAP_MDV.html, 2 épreuves professionnelles
 - **EP1 Réalisation de l'entretien périodique des véhicules**, Coeff 9, durée 3h épreuve pratique
 - Exemple concret : Opérations préparatoires au contrôle technique
 - **EP2 Réalisation de la maintenance corrective des véhicules**, Coeff 6, durée 4h épreuve pratique et orale
 - Exemple concret : Réalisation de diagnostic de premier niveau puis Remise en conformité des systèmes

Conseil pour l'inscription et passage de l'examen : Les 2 épreuves sont indépendantes, vous pouvez plus facilement opter pour un passage progressif pour obtenir votre CAP bloc par bloc de compétences en les capitalisant d'une année sur l'autre.

Concrètement, **le contenu et les compétences visées par les 2 référentiels sont sensiblement le même, les différences majeures émanant du nouveau référentiel sont les suivantes :**

- **L'accent est davantage mis sur les véhicules électriques et hybrides.**
- **L'obligation des 14 semaines d'expérience pro / stages, cf page précédente.**
- **Le découpage des blocs de compétences et des épreuves a changé.**

Equipe Pédagogique & Administrative

L'équipe Passpassion vous accompagne, tout au long de votre parcours de formation.

Standard : 07 56 80 41 24 - service-clients@passpassion.fr

A la suite de la signature de votre contrat de formation ou de votre convention de formation, nous vous transmettons notre livret d'accueil avec les coordonnées de l'équipe et des informations utiles pour la réalisation de votre formation et de vos projets.

Profil du formateur intervenant sur cette formation : Vous serez formé auprès d'un formateur ou d'une formatrice dans son atelier. Un(e) artisan(e) professionnel(le) spécialisé(e) dans le métier sur lequel vous allez être formé.

Modalités et délais d'accès

Entretien de positionnement préalable à l'entrée en formation : Concrètement, vous vous entretenez avec un membre de l'équipe de PASSPASSION, afin de vérifier les pré-requis et que cette formation corresponde à vos besoins. Il est réalisé en amont de la formation. Il nous permet également d'individualiser votre parcours de formation si nécessaire.

Délai d'inscription : 3 semaines minimum avant le démarrage de la formation

Modalités et méthodes pédagogiques

Nous co-construisons les programmes de formation et des supports de formation avec nos formateurs et formatrices. Ils s'engagent également à suivre notre politique qualité pour assurer le bon déroulement de votre parcours de formation.

Formation en présentiel et en atelier :

Avec une approche pédagogique active et individualisée dédiée aux adultes, nos formations se déroulent :

- systématiquement en petit groupe ce qui favorise la pratique, les échanges, les feedbacks et les conseils personnalisés.
- dans un environnement professionnel ce qui permet à chacun d'apprendre dans de bonnes conditions (rythme, matériel...) et de développer efficacement de nouvelles compétences professionnelles.

Auto-formation et apprentissage expérientiel

Vous êtes l'acteur principal de la réussite de votre parcours de formation et de vos projets. Dans le livret d'accueil, vous trouverez des conseils pour tirer le meilleur de vos expériences. A l'issue de la formation, vous saurez vous auto-évaluer ainsi vous pourrez continuer à développer vos compétences en autonomie. Nous vous transmettons une fiche Ressources avec notamment l'accès au Drive PASSPASSION, à des liens vers d'anciens sujets d'examens et à d'autres ressources complémentaires à la formation en présentiel. Le temps d'auto-formation sur la théorie et l'entretien des gestes techniques appris en présentiel est estimé entre 400h et 800h, il varie en fonction de vos pré-acquis et de la régularité de votre travail jusqu'au passage des épreuves.

Modalités de suivi et évaluation des acquis

- En amont de la formation : entretien de positionnement pour vérifier les prés-requis suivis d'une phase d'auto-positionnement sur la base du référentiel du CAP
- En cours de formation : Plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la formation afin que l'apprenant puisse évaluer sa progression. Les situations d'évaluation peuvent être individuelles ou collectives et être de plusieurs types : QCM, Travaux pratiques (analyse de la mise en œuvre des savoir-faire sur la base du référentiel du CAP), Examen blanc.
- A la suite de la formation : Entretien de fin de formation afin d'évaluer les apports de la formation pour votre projet
- Délivrance d'une attestation de formation récapitulant les compétences acquises au cours de la formation.
- Suivi post-formation 6 à 12 mois après la formation via un questionnaire en ligne pour évaluer les bénéfices retirés de cette formation et pour savoir où vous en êtes dans la réalisation de vos projets.

Rappel : Il appartient au stagiaire de se présenter en candidat libre à tout ou partie des épreuves du CAP.

Présentation aux examens du CAP

Pour les stagiaires dont la formation est financée partiellement ou en totalité par un dispositif de financement public (CPF, Transition pro), le passage du CAP est exigé par les financeurs.

Il appartient au stagiaire de s'inscrire en candidat libre courant octobre-novembre à l'examen auprès de l'académie de son lieu de résidence. (la procédure est dans le livret d'accueil que nous vous fournissons)



Inclusion et accessibilité aux personnes en situation de handicap

Chez PASSPASSION, nous veillons à l'égalité des chances en permettant à chacun de se former en fonction de ses capacités et de ses besoins. Nous nous engageons donc à :

- Assurer l'égalité de traitement des candidatures, favoriser l'accès et proposer les aménagements de formation aux personnes en situation de handicap pour individualiser et sécuriser votre parcours de formation.
- Réorienter si nous ne sommes pas en mesure de répondre convenablement à vos besoins.

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez nos référents handicap :

Carine Flaujac – Chargée de Formation et Référent Handicap : carine@passpassion.fr - 07 64 39 80 40

Epreuves du CAP et possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences *

Cette formation porte uniquement sur les enseignements professionnels, c'est à dire sur les épreuves :

- **EP1 Réalisation de l'entretien périodique des véhicules**
- **EP2 Réalisation de la maintenance corrective des véhicules**

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le référentiel dont le règlement d'examens du CAP Maintenance de véhicules : Option A :

Voitures particulières, Ministère de l'Education Nationale :

https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/CAP_MDV.html

Vous vous présentez en candidat libre à tout (forme globale) ou partie (forme progressive) des épreuves du CAP.

Si vous avez un diplôme de niveau équivalent ou supérieur, vous êtes dispensé des épreuves d'enseignements généraux (maths, français, histoire géo...).

Dans le livret d'accueil et lors des entretiens, vous aurez des conseils individualisés en fonction de votre situation et de vos projets.

Les inscriptions à l'examen sont habituellement ouvertes de mi-octobre à mi-novembre. Nous vous fournissons la procédure d'inscription, au besoin nous pourrions vous accompagner pour vous inscrire.

*Pour les référentiels (ré)enregistrés au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), depuis le 01/01/20219 une épreuve = un bloc de compétences que vous pouvez capitaliser pour obtenir votre CAP en forme progressive.

Débouchés, suite de parcours & équivalence / passerelle

Le métier de mécanicien automobile est en tension, les débouchés en emploi direct :

- Mécanicien.ne en atelier de réparation ou chez un concessionnaire
- Mécanicien.ne à son compte
- Taux d'insertion global dans l'emploi, consultez en temps réel le marché du travail sur ce métier : [cliquer ici](#)
- Taux d'insertion dans le métier visé des titulaires de la certification figurant sur la fiche RNCP : [cliquer ici](#)

RÉVÉLEZ VOUS ! Taux d'obtention et trajectoires d'évolution de nos anciens stagiaires : voir document téléchargeable sur la page dédiée à la présentation de notre offre de formation « bloc de compétences CAP » sur notre site [cliquer ici](#)

Dans le tableau suivant, vous trouverez les certifications* équivalentes / passerelles (de même niveau 3) et les suites de parcours possibles (niveaux 4 et plus), cliquez sur les liens pour en savoir plus :

Niveau 3	CAP - Maintenance de véhicules : Option A : Voitures particulières Option B : Véhicules de transport routier Option C : Motocycles https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40997/
Niveau 4	BAC PRO - Maintenance des véhicules Option A : Voitures particulières Option B : Véhicules de transport routier Option C : Motocycles https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40009/
Niveau 5	BTS - Maintenance des véhicules - Option A : Voitures particulières Option B : Véhicules de transport routier Option C : Motocycles https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38367/

* Il s'agit des certifications inscrites au RNCP dans le même domaine que la formation que vous allez suivre
Pour aller plus loin : <https://www.onisep.fr/metier/decouvrir-le-monde-professionnel/automobile>